



Message du ministre des Finances

Je suis fier de présenter le dixième budget de notre gouvernement à la population du Manitoba. Dans ce budget, nous restons fidèles à notre engagement et continuons à dépenser judicieusement l'argent des contribuables.

Ce budget est sans précédent : en effet, nous lançons **la première offensive soutenue depuis les années 1950 contre la dette de**

notre province. Et c'est la première fois en l'espace d'une génération que nous enregistrons un **surplus pour la troisième année consécutive.** Nous disons à nos enfants que leur avenir est prometteur... que le spectre de la dette ne pèse pas sur eux.

Ce budget annonce une période riche en débouchés et en réalisations. Il ne contient aucune nouvelle taxe et aucun nouvel impôt. Conformément au gel des principaux taux d'imposition que notre administration a établi depuis dix ans, il n'y a pas d'augmentation dans ce domaine.

Une économie gagnante génère des emplois. Nous partageons les bienfaits de la croissance... construisons un avenir prospère... et nous nous efforçons d'inclure tout le monde dans ces nouveaux projets. Nous sommes en train de démontrer qu'un Manitoba concurrentiel est un Manitoba prospère. Nous sommes en train de démontrer que **le Manitoba est gagnant sur toute la ligne!**

Une saine économie génère des recettes permettant de préserver les programmes sociaux de grande qualité auxquels les habitants de cette province sont attachés. Nous protégeons les programmes de santé, d'éducation et de soutien à la famille, atténuant les effets des coupures massives et constantes du gouvernement fédéral relativement au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

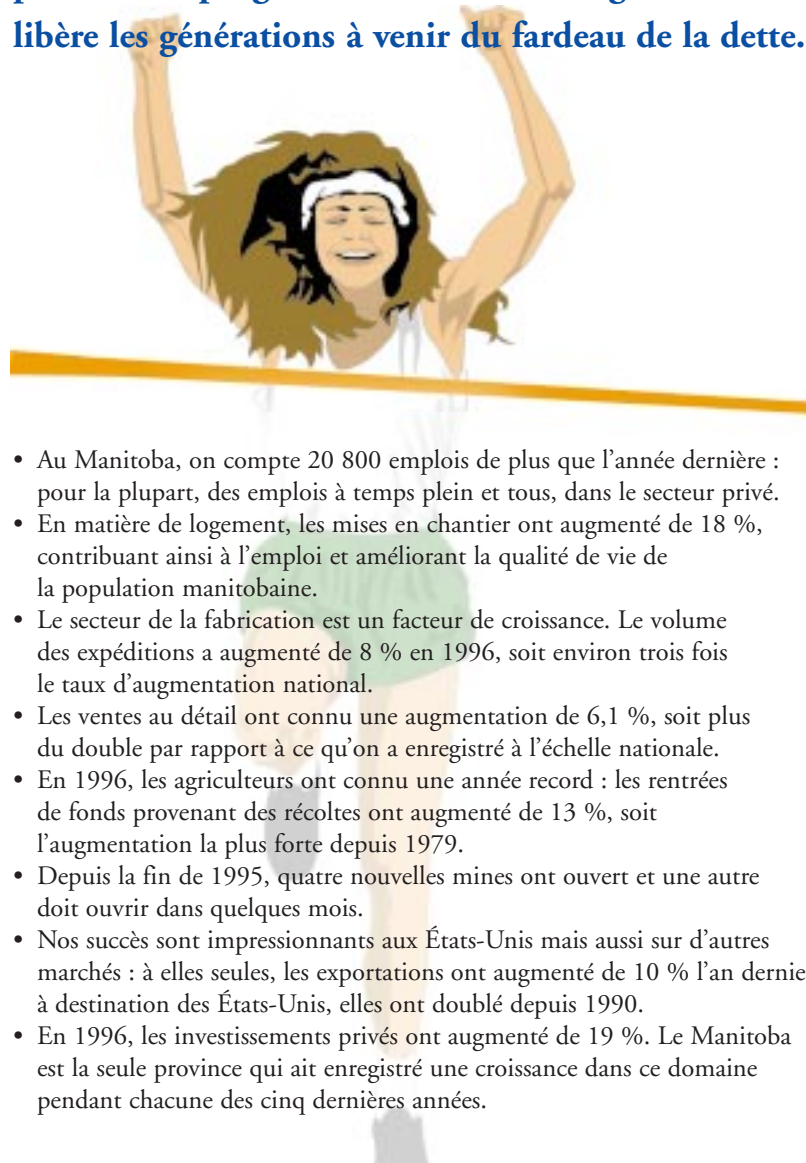
La performance économique remarquable de la province est le résultat de tous nos efforts et l'honneur en revient à tous les Manitobains et Manitobaines. Notre gouvernement a supprimé les obstacles à la croissance et entretenu un climat de confiance.

Tel que le premier ministre Filmon l'a fait savoir, nous ne souhaitons pas la croissance pour la croissance mais bien pour améliorer la qualité de vie de la population manitobaine. Comme gouvernement, nous devons continuer à faire en sorte que la croissance économique se maintienne et que tous les Manitobains et Manitobaines puissent bénéficier des avantages d'une économie robuste et stable. C'est l'engagement que nous prenons à l'égard des habitants de notre province.

Eric Stefanson

Une économie gagnante génère plus d'EMPLOIS...

préserve les programmes sociaux à visage humain...
libère les générations à venir du fardeau de la dette...



- Au Manitoba, on compte 20 800 emplois de plus que l'année dernière : pour la plupart, des emplois à temps plein et tous, dans le secteur privé.
- En matière de logement, les mises en chantier ont augmenté de 18 %, contribuant ainsi à l'emploi et améliorant la qualité de vie de la population manitobaine.
- Le secteur de la fabrication est un facteur de croissance. Le volume des expéditions a augmenté de 8 % en 1996, soit environ trois fois le taux d'augmentation national.
- Les ventes au détail ont connu une augmentation de 6,1 %, soit plus du double par rapport à ce qu'on a enregistré à l'échelle nationale.
- En 1996, les agriculteurs ont connu une année record : les rentrées de fonds provenant des récoltes ont augmenté de 13 %, soit l'augmentation la plus forte depuis 1979.
- Depuis la fin de 1995, quatre nouvelles mines ont ouvert et une autre doit ouvrir dans quelques mois.
- Nos succès sont impressionnants aux États-Unis mais aussi sur d'autres marchés : à elles seules, les exportations ont augmenté de 10 % l'an dernier; à destination des États-Unis, elles ont doublé depuis 1990.
- En 1996, les investissements privés ont augmenté de 19 %. Le Manitoba est la seule province qui ait enregistré une croissance dans ce domaine pendant chacune des cinq dernières années.

Le budget de 1997 peut être obtenu sur Internet :
<http://www.gov.mb.ca/finance>,
et il peut, sur demande, être adapté aux personnes malvoyantes.

Available in English



BUDGET EN BREF DU MANITOBA 1997



M. ERIC STEFANSON
MINISTRE DES FINANCES
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX SPORTS



Le Manitoba est gagnant sur toute la ligne!

✓ L'économie gagnante du Manitoba : plus forte, assurée, compétitive!

- Pour la première fois en l'espace d'une génération, nous connaissons trois budgets consécutifs équilibrés. Cela favorise la création d'emplois et le maintien des services sociaux : santé, éducation et services aux familles.
- Un premier remboursement de 75 millions de dollars de notre dette accumulée va permettre d'éliminer ce fardeau pour nos enfants.
- Par rapport à l'année dernière, il existe 20 800 emplois supplémentaires au Manitoba. On assiste donc à la création de nouveaux emplois.
- Le taux de chômage du Manitoba est en deuxième position parmi les moins élevés du pays et, parmi les jeunes, il est presque de cinq points inférieur au taux national. De plus en plus de jeunes trouvent un emploi et choisissent de rester au Manitoba.
- Le gel des taux d'imposition est le plus long du Canada : nous avons connu une décennie complète sans augmentation des principaux taux.

✓ Répondre aux besoins de la population en matière de soins de santé, aujourd'hui et pour l'avenir

- Nous modernisons les soins de santé en veillant à ce que des établissements et programmes différents s'harmonisent à l'intérieur d'un système coordonné.
- Les crédits affectés aux services de soins à domicile sont deux fois et demie plus élevés qu'en 1988 : ainsi, 103 millions de dollars vont permettre de transférer les soins coûteux en établissement et de les offrir à domicile.
- Nous allouons 150 millions de dollars - provenant du produit de la vente de MTS - à la réduction de la dette des hôpitaux et des foyers de soins personnels.
- Nous accordons 1,3 million de dollars pour l'établissement d'un nouveau Centre autochtone de la santé et du bien-être.

✓ Investir dans la population

- *Priorité aux enfants* : un nouveau fonds de 500 000 \$ aidera à trouver des façons d'améliorer la vie des enfants et de leurs familles.
- La somme de 300 000 \$ sera consacrée à un programme alimentaire à l'intention des enfants, avec la collaboration d'organismes communautaires.
- L'affectation de 8,9 millions de dollars aidera les gens à réussir la transition entre l'aide sociale et le monde du travail.
- Des fonds sont réservés au lancement du programme *Partenaires pour des carrières* : ce programme permettra aux diplômés autochtones, du niveau secondaire, collégial et universitaire, d'obtenir des emplois.
- Sécurité des collectivités : nous continuons de participer au financement des services de 40 agents de police dans les rues de Winnipeg.

✓ Éducation : préparation de nos enfants aux emplois de l'avenir

- Pour le renouveau de l'éducation : nous veillerons à ce que nos enfants acquièrent des compétences supérieures en lecture, en écriture et en mathématiques, et à ce qu'ils puissent résoudre des problèmes complexes. Nous mettrons encore plus l'accent sur l'enseignement des langues, des mathématiques et des sciences; nous adopterons des normes et tests pédagogiques de niveau international, et encouragerons la participation accrue des parents.
- Nous assurons un financement stable pour le fonctionnement des divisions scolaires jusqu'en 1998-1999.
- Vingt-quatre millions de dollars sont affectés à la construction, à la rénovation et à la réparation d'écoles; nous prévoyons, en plus, des fonds supplémentaires pour l'installation d'un plus grand nombre d'ordinateurs dans les classes.
- De nouveaux fonds atteignant un million de dollars aideront à établir des bourses d'études et d'entretien à l'intention des étudiants des universités et des collèges communautaires.
- Une aide directe de 17,3 millions de dollars est destinée aux étudiants et à leurs familles grâce au *Crédit d'impôt pour la formation*.

✓ Développement économique : des emplois pour les Manitobains et les Manitobaines

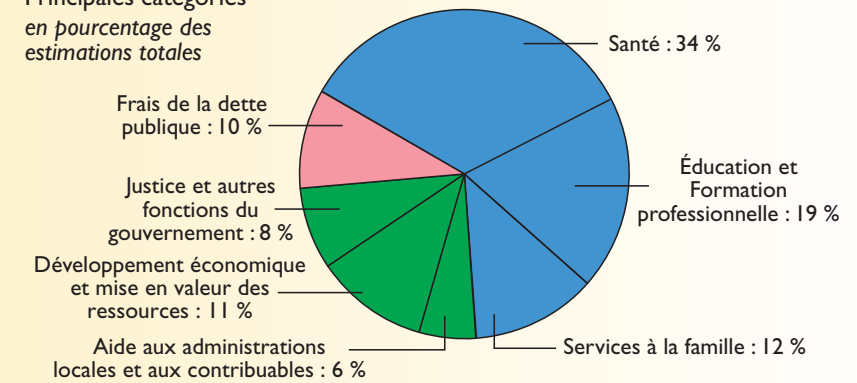
- Prolongation du programme de remboursement de la taxe de vente sur l'achat d'une première maison.
- Exemption de l'impôt sur le capital des sociétés : de deux millions de dollars, elle passe à trois millions pour les petites entreprises.
- Taxe sur les salaires : le niveau d'exemption est fixé à un million de dollars; 90 % des employeurs sont maintenant exempts de cette taxe.
- Extension de trois ans pour le *Crédit d'impôt à l'investissement dans le secteur de la fabrication*.
- *Crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba* : création d'emplois grâce aux mesures prises pour soutenir nos industries culturelles.
- Prolongation du programme *Lancement d'entreprises* : aide aux petites et moyennes entreprises, surtout aux femmes entrepreneures et aux entrepreneurs du milieu rural, sous forme de garanties d'emprunts.
- Soixante-six millions de dollars sont destinés à des travaux d'infrastructure partout au Manitoba, en collaboration avec le gouvernement fédéral, les municipalités et d'autres partenaires.
- Aide aux agriculteurs : amélioration du *Régime d'assurance-récolte du Manitoba* et nouveau fonds de 3,4 millions de dollars destiné à des projets de recherche et de développement pour le secteur agro-alimentaire.



Points saillants

Dépenses provinciales, 1997-1998

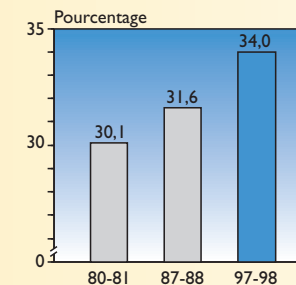
Principales catégories en pourcentage des estimations totales



Le gouvernement du Manitoba consacre plus de 65 % de son budget à la Santé, à l'Éducation et à la Formation professionnelle, et aux Services à la famille.

Les soins de santé – notre priorité

Pourcentage des dépenses totales, 1980-1981, 1987-1988 et 1997-1998



Pour chaque dollar de ce budget, 34 cents sont affectés aux soins de santé, soit une part inégalée ailleurs au Canada.

Réduction des transferts fédéraux – santé et programmes sociaux

Cette année, nous puisons dans le compte d'épargne de la Province pour compenser les réductions de plus en plus marquées du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Sur une période de cinq ans, ces réductions totaliseront 1,178 milliard de dollars.

